

CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE
ST MARTIN



PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

Légende :

--- Périmètre du PAD

Secteurs du PAD

■ Secteur de circulation et stationnement

■ Secteur d'entretien agricole extensif

Secteurs mixtes de mayens et du parc d'observation astronomique

1 Secteur 1 : recherche astronomique

2 Secteur 2 : résidence et observation

3 Secteur 3 : résidence, recherche et observation

A titre indicatif

■ Aire forestière

■ Constructions existantes

P Places de parc

— Chemin pédestre principal

— Chemin pédestre secondaire

— Muret en pierres sèches

Homologué par le Conseil d'Etat

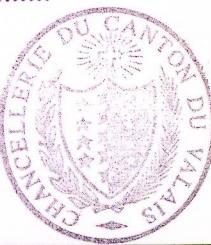
en séance du 6 juin 2007

Droit de sceau : Fr. 150.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

[Signature]



LE CONSEIL COMMUNAL :

PLAN N° :

DATE : 07.12.2006

Approuvé le :

[Signature]

Sceau et signature :

L'ASSEMBLEE PRIMAIRE :

Approuvé le :

[Signature]

Sceau et signature :

LE CONSEIL D'ETAT :

Approuvé le :

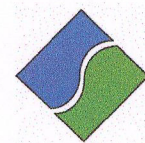
[Signature]

Sceau et signature :

**OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE
"LES FRADELAS"**

Echelle 1/2'000

AUTEUR DU PROJET



AZUR Roux & Rudaz
Aménagement du territoire
CP 2381 - 1950 Sion 2 info@azur-sarl.ch
tel. 027/323.02.06 - fax 027/323.02.07

